



Monsieur

J'apprécieroy la sennete^e de vostre jugeement sur ce-
ouvrage, si je n'avoys trop experimenter vostre bonté. Je n'ay
veuur qu'à coster, & vous supplicie tressumbllement de ne refuser
m'or^e permission à un homme qui vous demande grace, & qui a en
de bonnes intention, tel a en de repression pour demeurer. Il
faudroit des remontrances aux vostres, Monsieur, pour approuver de ces man-
des actions. Il n'y a que vostre inimitable genie, qui ait une
partie idée de l'autor reste de ce Prince, & qui vous en puisse donner
un bon portrait. Il n'ay pas moins cet object que de la belli^e (our-
voyez avec ^{en} l'entrée du cabinet & du cœur. Pardonner, Monsieur,
à un homme qui, entre quel a manuise nom, a venu ioy de loin.
La misse non pourroit estre bonne. Si vous auvez affer de conueoir
à pardonner de berner à un estranger en un pays noncon. F'auroy-
aussi à moy faire une Apologie pour la traduction, mention.
quelque liberi que je m'y sois donneé, c'est toujouors une demi-
contrainte. Si le legitimatias est inevitable, quand il fait latrister
en François. Si je n'avoys en d'estime que en este langage, je l'auoy-
mis d'un autre air. Le traducteur sera trasformé getimeç. Ce
n'est pas de la consolation de vous auver ioy pour linge, qui passer
la nature de chose jugeant au fonds. Vouz auvez ioy matore,
Monsieur, de queux deploiez une abondante indulgence, & de donner

Aug. 37

de abolition à prigéer. Je le recueilliray avec
reconnaissance, & prendray même à l'heure d'estre
redressé par vor instruction dans mes égarements. Si
vor avec antier de douceur pour moy, qui iay
de resper pour vor, je deuy l'acoust faire faire
que l'envr Alteffr tenu au deuri endu à ce
Grand Prince, au rapport, qu'il vor plua de faire.
Si l'ay comis il deferent à vorri excellente jugement
vor pouvoir prononcer ior un arrest valable de condamnation,
ou d'absolution (comme l'ay sera un effet de vorr justice
signer, ainsi l'autre sera un pur & pris de gracie. Je le
reconnaissay pour tel, Monsieur, & nos efforcess de ior
témoigner en toute occasion, par toute voie de deuri que
je suis plus que homme du monde

Monsieur

Levrey dor mitz remonter sur la quinante repartion que
vor avec prouesse à Nefkine di Eman. De bon effect entretien.
comptemur vor frere Schyder. Vesper vult vor in expremere
lens reflextion

Monsieur

Mr treffante & tresbessant Comte

Spanheim

Co 2 Mill. 1695.
Dordrecht

S Monsieur

Monsieur de Ruycksem
Bouquier, Conseiller d'Estat
& Secrétaire du S. A. Stabaye.